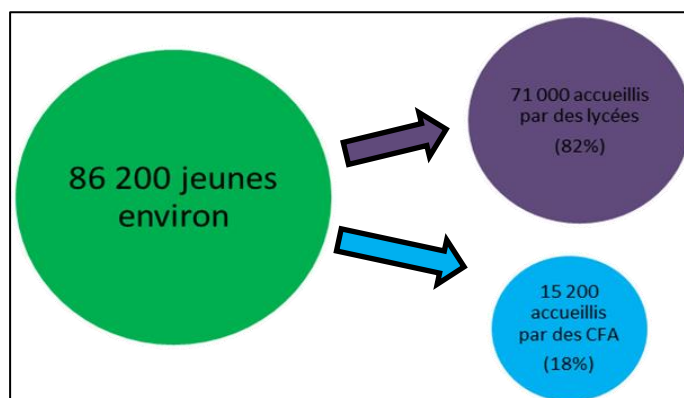


Les formations du bois : un bon tremplin vers l'emploi

Chaque année en Alsace, plus de 85 000 jeunes sont accueillis pour leur première année en lycée ou en Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA). Une étude récente de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) montre que les filières du bois disposent de bons taux d'insertion.

Au cours de la rentrée 2013, 86 200 jeunes sont entrés en première année de lycée ou d'apprentissage. Plus précisément, 71 000 se sont dirigés vers le lycée (soit 82% des effectifs) et 15 200 sont devenus apprentis (soit 18%).



Répartition des jeunes à la sortie du collège à la rentrée 2013 (OREF)

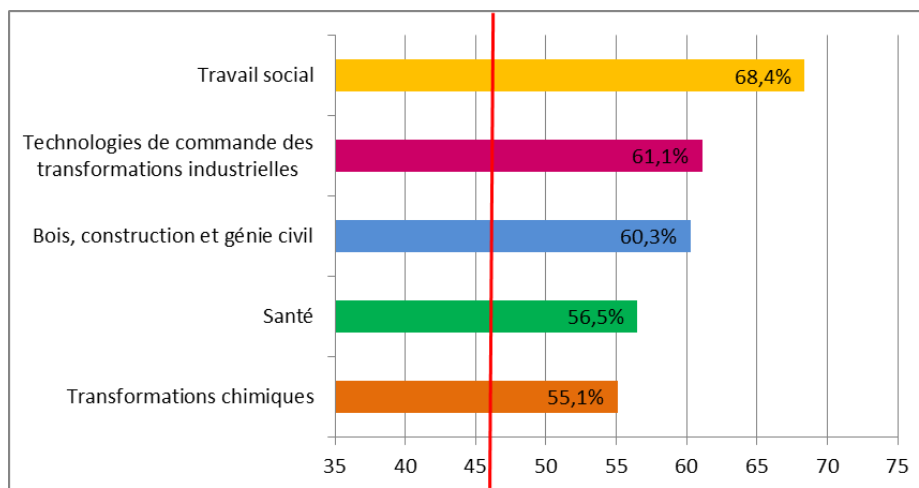
Les lycées et lycées professionnels alsaciens :

Ils proposent des formations depuis le CAP jusqu'aux études post-bac. L'OREF fait plusieurs constats :

- Depuis 1992, le nombre de lycéens a augmenté de +1,5%,
- Le nombre d'élèves qui poursuivent une formation générale ou technique jusqu'au bac progresse lui aussi depuis 1992,
- Par contre, le nombre de jeunes lycéens formés en CAP diminue depuis 2008.

Cela montre par conséquent que de moins en moins de collégiens rentrent au lycée pour faire des formations courtes, de type CAP, mais qu'ils choisissent plutôt des formations plus longues.

Le taux d'insertion des lycéens alsaciens à la sortie de leur formation est de 46% en moyenne. Le graphique suivant montre les 5 groupes de spécialités qui enregistrent les meilleurs taux d'insertion en 2013 :



Moyenne : 46%

Les spécialisations relatives au bois, à la construction et au génie civil disposent donc d'un taux d'insertion supérieur de +14,3 points à la moyenne régionale.

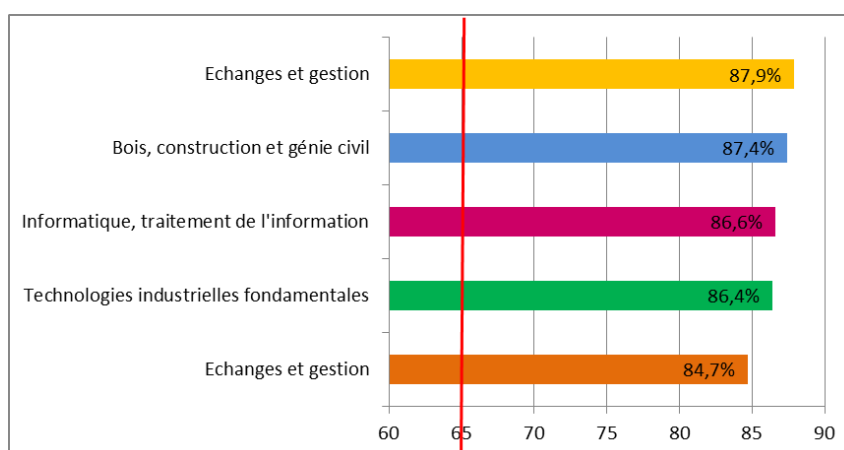
Les Centres de Formations par l'Apprentissage :

Ils proposent globalement les mêmes niveaux de formation que les lycées. Plusieurs constats peuvent être faits :

- Depuis 1992, le nombre d'apprentis a progressé fortement (+74,5%),
- Toutefois, le nombre d'apprentis formés en CAP diminue depuis plusieurs années.

Cela montre par conséquent que les apprentis poursuivent plus souvent leurs études après le CAP ou se dirigent vers des diplômes de niveau supérieur.

Le taux d'insertion des apprentis alsaciens est de 65% en moyenne. Les 5 groupes de spécialités qui enregistrent les meilleurs taux d'insertion en 2013 sont :



Moyenne : 65%

Les spécialisations relatives au bois, à la construction et au génie civil disposent d'un taux d'insertion supérieur de +22,4 points à la moyenne régionale.

On constate ainsi que les formations liées à la filière bois, quel que soit le type d'établissement, permettent un meilleur accès à l'emploi que la plupart des formations dédiées à d'autres grands secteurs d'activité.

Claire Junker
FIBOIS Alsace
Tél. : 03 88 19 17 19
charge-mission@fibois-alsace.com
www.fibois-alsace.com